

# **ATTENTION**

## **DÉTOURNEMENT DE MISSION**



**Argumentaire contre le détournement  
de nos missions de défense collective des droits**

# Réflexion collective en cours

L'annonce d'un financement visant les services individuels offerts par les groupes en défense collective des droits (DCD) bouscule le mouvement. Les répercussions pourraient être profondes et irréversibles. Le présent outil vise à alimenter la réflexion et, nous l'espérons, amorcer une mobilisation des groupes de DCD pour le maintien de notre autonomie et de nos missions .

Le MÉPACQ invite tous les groupes en défense collective de droits à réfléchir aux impacts que ces changements pourraient avoir dans leur groupe, mais aussi dans l'ensemble du mouvement de défense collective des droits:

**Nous vous souhaitons une bonne lecture !**

## Idées d'animation

Nous vous proposons quelques idées d'animation à faire dans les groupes, en CA, en équipe de travail :

- Et si on ne faisait que des services individuels ? Comment serait notre travail ? Tempête d'idées collective.
- On passe en revue l'ensemble des activités du groupe. Quelles sont les activités qui facilitent la participation (et la prise en charge) des membres, des usagères ou des usagers ? Quelles sont les activités qui nous permettent de travailler sur les causes des problèmes sociaux ? Est-ce qu'offrir davantage de services aux individus changerait notre groupe ? Comment ?

**Partagez-nous vos idées d'actions pour défendre nos missions de défense collective des droits sur la page Facebook : Les droits ça se défend !**

# ATTENTION

## Détournement de mission



**Si le gouvernement finançait les groupes de défense collective des droits (DCD) pour des services individuels, est-ce que ça changerait vraiment quelque chose à notre mission ?**

Qui pourrait reprocher à un groupe communautaire d'accueillir les annonces récentes de financement des services individuels de la part du gouvernement libéral en 2017 avec optimisme et soulagement ? Les groupes de DCD sont sous-financés depuis toujours et ils côtoient une population précaire qui voit les services qui lui sont offerts être coupés les uns après les autres. Qui pourrait reprocher aux groupes, qui allouent déjà une partie importante des maigres ressources dont ils disposent pour accompagner les personnes, de céder face à la pression ?

### Mise en contexte

Le secteur de la défense collective des droits a été, depuis qu'il existe, le parent pauvre de l'action communautaire autonome. C'est aussi le secteur le plus mal aimé des gouvernements et, à quelques exceptions près, de la philanthropie qui, l'un comme l'autre, nous trouvent trop dérangeantes et dérangeants. Rappelons qu'une partie importante de nos missions est de développer une vision critique de la société, des pouvoirs, et par extension des politiques gouvernementales. Depuis le tout début de notre histoire, les gouvernements successifs ont voulu nous faire rentrer dans les rangs. Ces derniers voudraient qu'on délaisse nos pratiques démocratiques, jugées trop décentralisées et peu efficaces. Ils voudraient qu'on rende plus de comptes, qu'on fournisse des chiffres sur le nombre de personnes aidées ou de services rendus. Ils voudraient qu'on travaille en concertation avec le gouvernement, qu'on délaisse les manifs, et qu'on accepte de palier le désengagement de l'État.

Depuis l'adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire (PRAC) en 2001, le gouvernement du Québec reconnaît l'autonomie et finance les organismes communautaires de défense collective des droits. Or, nos bailleurs de fonds tentent sans relâche de nous convaincre qu'on doit s'adapter à de plus en plus d'exigences administratives ou comptables, sous prétexte de manque de financement, d'inefficacité de certains groupes, etc. Alors que d'un côté, le gouvernement prétend respecter notre autonomie, de l'autre, il nous sous-finance, nous fait la leçon et tente de nous trouver une « utilité » économique.

La dernière offensive dans ce sens vient du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (le mal nommé « Plan de lutte à la pauvreté ») de l'ex-ministre François Blais, déposé en décembre 2017. Le Plan d'action prévoyait dès 2018-2019 une bonification de 2,2 M\$ du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA), qui finance les quelque 300 organismes en défense collective des droits. Cette bonification s'accompagne d'une augmentation graduelle du FAACA, à partir de 2019-2020, qui permettra d'atteindre, en 2023, 12,6 M\$. Mais le gouvernement libéral a aussi prévu pour 2018-2019 que la part du lion (9,5 M\$), serait destinée aux organismes qui offrent des services individuels à la population.

Cette volonté gouvernementale de financer davantage les services individuels est très inquiétante pour notre secteur qui avait réussi jusque-là à ne pas devenir un prestataire de services pour l'État. Si, d'une main, le ministre débloque enfin des sommes pour financer nos missions de défense collective des droits, de l'autre, il nous projette dans une tempête qui pourrait bien changer le visage de notre secteur pour toujours. Sommes-nous en train de vivre les derniers jours de la défense collective des droits ?

# La mécanique de détournement

Il va sans dire que les groupes de défense des droits ont salué les derniers réinvestissements à la mission globale. Bien que largement insuffisants et répartis de manière inéquitable, ils donnent une bouffée d'air à notre secteur de l'action communautaire autonome. Mais après les fleurs, le pot s'en vient : la majorité des sommes promises par le gouvernement vient avec une clause nouvelle, on recevra 9,5 M\$ par année à condition de maintenir l'accent sur une partie (souvent infime) de notre travail : les services individuels.

Avons-nous réfléchi collectivement à ce que représentent les services individuels dans nos organismes ?

Qu'est-ce qu'un service individuel selon l'expertise du milieu communautaire de la défense collective des droits ? Et est-ce que notre définition correspond à celle du gouvernement ?

**Pour le MÉPACQ, deux visions s'affrontent...**





## La vision du gouvernement

Les services individuels sont vus comme une prestation de services. À la suite d'années de politiques d'austérité, le gouvernement y voit une opportunité de combler le vide créé par le désengagement de l'État et les compressions budgétaires. C'est aussi l'occasion de resserrer la reddition de comptes des groupes de défense de droits en chiffrant nos actions en fonction du nombre de « clients » rencontrés ou du volume de services rendus. Cette vision de l'action communautaire favorise le clientélisme et la marchandisation du milieu. Elle contribue à déshumaniser et dépolitiser notre travail de transformation sociale.

### Exemple

Aider une personne à remplir une demande d'aide sociale. Cette personne profite d'une explication et de l'accompagnement d'une intervenante ou d'un intervenant communautaire qui réduisent le temps de travail de la personne au bureau d'aide sociale qui traitera sa demande. Cela favorisera ainsi le traitement de plus de demandes de la part des agentes et agents de l'aide sociale et rendra finalement ce service plus « efficace », sur le dos du milieu communautaire.



## Notre vision

L'intervention individuelle est partie prenante de la défense collective des droits. C'est bien sûr un moyen d'aider la personne à reprendre le contrôle sur sa vie et à surmonter les injustices auxquelles elle est confrontée. Mais c'est aussi une étape du processus plus large de l'éducation populaire. Elle vise à favoriser une prise de conscience individuelle et collective des injustices afin de créer des liens communautaires, briser l'isolement des personnes et réduire les inégalités sociales. En proposant une vision critique du monde présent, et en offrant des alternatives et autres possibilités d'action, les personnes prennent du pouvoir sur leurs vies. L'intervention individuelle est inscrite dans la défense collective des droits, elle doit rester financée à travers le financement à la mission globale des groupes dans le respect des 12 critères de la DCD établis dans la PRAC. \*

### Exemple

En aidant une personne à remplir sa demande d'aide sociale, on l'informe de ses droits et des pièges qui guettent les personnes à l'aide sociale. On l'amène à parler de sa situation sans la culpabiliser et à se mobiliser pour défendre son point de vue. Les expériences vécues par plusieurs personnes aident les groupes à analyser, critiquer et faire évoluer le processus de demande d'aide sociale.



*Notons que dans les dernières années, le gouvernement a pratiquement éliminé toutes les ressources d'aide qui étaient à l'origine présentes dans les Centres locaux d'emploi (CLE). Maintenant il est fréquent que les CLE dirigent directement les personnes vers les groupes de DCD après leur avoir fermé la porte au nez. Il faut dire que les intervenantes et intervenants des groupes de défense collective des droits font le travail pour une fraction du salaire des préposées et préposés des CLE, voire de façon bénévole...*

\* Pour en savoir plus sur ces critères consulter ce lien : <http://www.mepacq.qc.ca/reconnaissance-et-financement/laca-et-la-dcd/>

# Puisque les services individuels font déjà partie de notre travail, pourquoi est-il nécessaire de se questionner sur les intentions du gouvernement?

## En effet pourquoi ?

- 1** D'abord, personne ne dit qu'il faut refuser de l'argent qui nous permettrait de mieux remplir notre mission. Ce qu'on dit, c'est que ces sommes doivent être dirigées vers les organismes dans le respect total de leur autonomie. C'est aux groupes de définir leurs façons de faire, en fonction des besoins des personnes avec lesquelles ils travaillent.
- 2** Le partage des sommes ne doit pas se faire selon des services déjà développés par les groupes, mais plutôt selon leurs besoins. Ces besoins sont définis en fonction de la globalité de leur mission et non pas du vide de services créés par les compressions dans les programmes et les services publics.
- 3** L'offre de services individuels fait partie d'une approche qui vise la transformation sociale. Financer à l'acte ou au nombre de personnes « servies » dénature complètement notre travail. Plutôt que d'aider les personnes à reprendre du pouvoir sur les injustices qu'elles traversent, en prenant le temps qu'il faut pour créer des liens communautaires, on les transforme en clientèle, on favorise le volume de service, la rapidité de prestation... Que reste-t-il du respect de nos processus démocratiques et de la prise en charge de nos groupes ? Jusqu'où va-t-on aller pour favoriser les sacrosaintes efficacité et rentabilité ? Depuis quand ces valeurs sont-elles propres au milieu de la défense collective des droits, et même de l'action communautaire autonome ?
- 4** Le gouvernement prétend, innocemment ou très malhonnêtement, confondre les objectifs qu'on s'est donnés (nos missions de base) et les moyens pour y parvenir (les services individuels). Il espère que dans notre situation de précarité extrême, généralisée et étalée dans le temps depuis des années, on ne se rende pas compte de la manipulation qu'il essaye d'opérer. D'autant plus qu'il prétend injecter ces sommes à travers le financement à la mission de base, ce qui ne respecte même pas les critères établis dans notre cadre de référence, c'est-à-dire les règles du jeu et nos balises communes.
- 5** Ce n'est pas la totalité des groupes du secteur qui offrent de services individuels. Ce nouveau financement créera donc une division au sein de notre secteur. Le gouvernement tente ainsi de nous désolidariser : il y aurait alors les « bons » groupes, qui offrent des services individuels et se voient récompensés, et les « mauvais », qui n'en offrent pas et sont laissés pour compte. Qu'arrivera-t-il à ses groupes dans les années à venir ? Et à ceux qui en offrent ? Le gouvernement exigera-t-il un certain volume de services ?

### Quelques questions pour approfondir la réflexion :

*Est-ce possible de concilier une offre accrue de services individuels avec nos missions de DCD ?*

*Croyez-vous que les transformations annoncées dans le financement des groupes de DCD sont annonciatrices du contenu du nouveau cadre de référence évoqué par l'ex-ministre Blais lors du dévoilement du dernier Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale?*

*Quelle garantie a-t-on que le nouveau gouvernement caquiste honorera les engagements des libéraux? Est-ce que l'arrivée d'un nouveau gouvernement change la donne ? Est-ce qu'on est en train de renégocier notre mission pour de l'argent qui n'arrivera jamais dans les groupes ?*

## Ne croquons pas cette pomme... empoisonnée.

La réforme dépasse la simple question du financement de nos groupes parce qu'elle pourrait bien signifier la fin de la défense collective des droits. Sans vouloir être alarmistes, elle crée un précédent pour un secteur que le gouvernement souhaite ardemment faire taire.

Comme un vendeur itinérant met le pied dans la porte, le gouvernement crée une brèche dans nos missions qui sera impossible à refermer.



1- Si on accepte ça sans broncher, dans dix ans on parlera de la défense collective comme un lointain souvenir, car la part du financement lié au service individuel n'aura cessé de gagner du terrain en dépit du financement à nos missions globales.

2- Si on dit oui au financement à la pièce des services individuels, le gouvernement aura le beau jeu de continuer à se désengager et à diriger de plus en plus de personnes vers les groupes pour remplir leurs formulaires. Gageons que dans 10 ans on ne parlera plus que de clientèle...

3- Si on tolère ce détournement, qu'advient-il des groupes qui ne font pas de services individuels (les groupes écologistes et les regroupements régionaux, par exemple) et qui se concentrent sur les interventions de groupes (café-rencontre et autres)? Ne devraient-ils pas eux aussi profiter du réinvestissement ? Leur mission est-elle moins importante ?

4- Si on accepte cette pomme empoisonnée, on accepte le détournement de nos missions. Celles-ci ont été construites, bâties, inventées par des personnes engagées dans leur milieu qui voulaient se donner des moyens de combattre les injustices et de transformer la société.

# Une lutte qui en vaut la peine

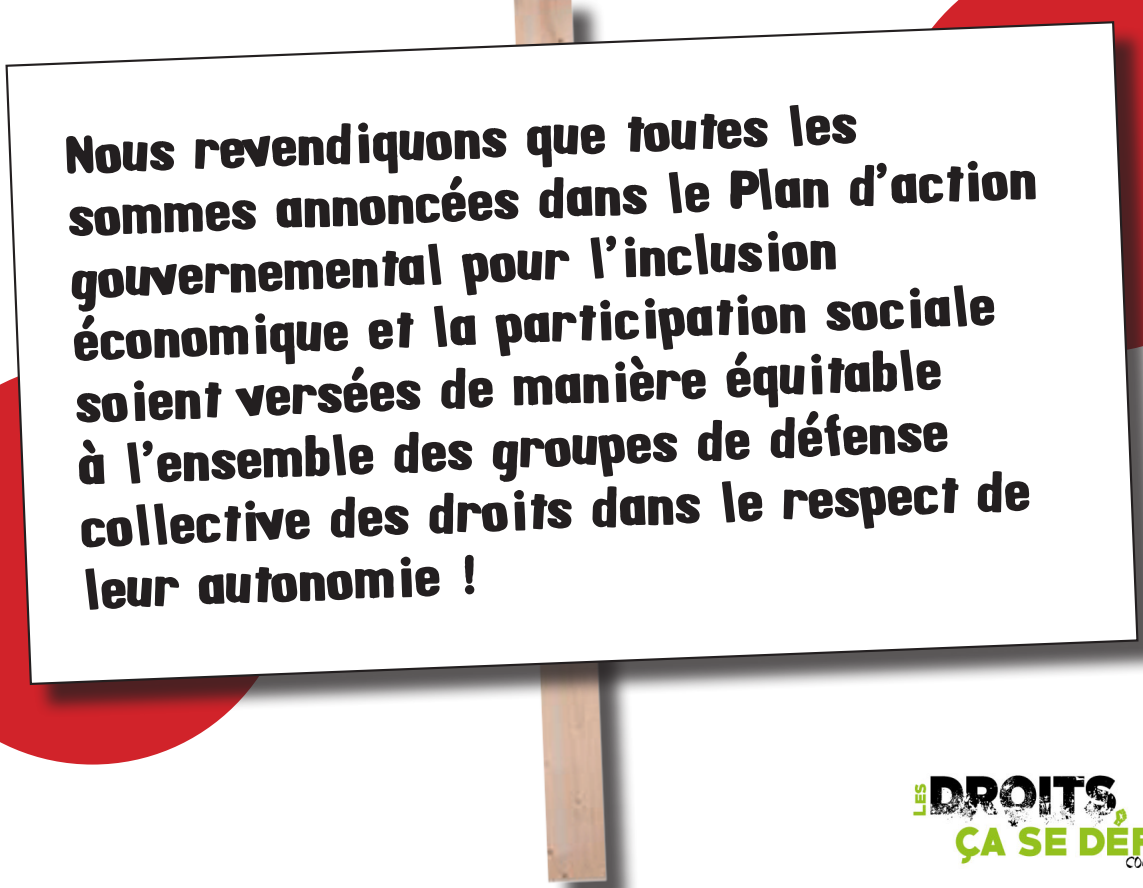
Et si on se serrait les coudes et qu'on se mobilisait pour que l'ensemble des sommes promises aillent dans nos missions, dans le respect de notre autonomie ? Est-ce trop demander ? Certainement pas ! Rappelons qu'un des objectifs prioritaires de la politique gouvernementale (PRAC) est justement de protéger les groupes de DCD contre toute ingérence politique en fonction d'intérêts d'un parti en particulier. En ciblant dans nos missions les services individuels, le gouvernement va à l'encontre de sa propre politique. On se bat depuis 10 ans pour un meilleur financement à la mission de base de nos organismes, et maintenant on doit se battre en plus pour convaincre le gouvernement de respecter sa propre politique.

Pour rappel, les groupes en défense collective de droits réclament depuis des années un financement de 40 M\$ à la mission globale. Il aiderait surtout les groupes moins financés, mais aussi ceux en attente de financement. Ces revendications sont le fruit d'un travail de consensus, de solidarité et de compromis d'un mouvement qui se maintient solidement malgré toutes les embûches.\*

Nous pouvons et nous devons rappeler au gouvernement la responsabilité qui lui incombe à l'égard de nos organismes, notre histoire et nos valeurs. Cela est possible si on s'unit et qu'on parle toutes et tous d'une même voix ! C'est une lutte qu'il faut mener pour la survie de notre secteur, de nos groupes de défense collective des droits. On peut gagner un rehaussement historique et significatif de notre financement. Mais pour gagner cette bataille, il faut bâtir un vrai rapport de force avec le gouvernement. Et notre principale force en ce moment, comme ça l'a toujours été, c'est la solidarité et la mobilisation. Sans ce rapport de force, c'est la vision gouvernementale, c'est l'instrumentalisation des groupes qui l'emportera.

**Si la DCD telle que nous la connaissons vit sa dernière bataille, ayons le courage de rester fidèles à nos propres valeurs, et de la mener debout et jusqu'au bout !**

\* Pour plus d'info, voir <http://www.defensesdesdroits.com/nos-revendications/>



**Nous revendiquons que toutes les sommes annoncées dans le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale soient versées de manière équitable à l'ensemble des groupes de défense collective des droits dans le respect de leur autonomie !**